



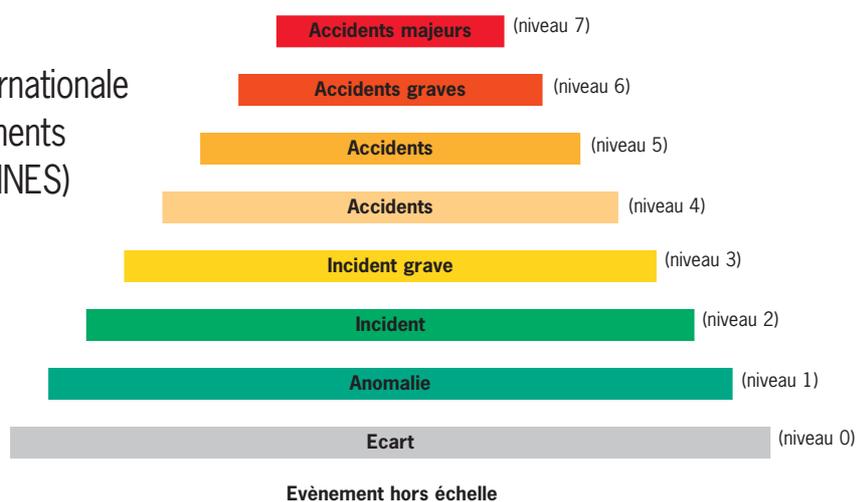
Les risques nucléaires

Les sites industriels font l'objet d'une surveillance régulière de la part des autorités de sûreté et de radioprotection. De plus, autour des sites comme celui de Cadarache, les autorités préfectorales ont prévu une distribution préventive de comprimés d'iode stable ainsi qu'un Plan Particulier d'Intervention (PPI) pour l'alerte et la mise à l'abri des populations (5km). Ce périmètre correspond à la zone d'influence des polluants radioactifs qui seraient émis en cas d'accident.

Informés dans les meilleurs délais en cas d'incident, la DRIRE en relation avec la DSIN (Direction de la sûreté des installations nucléaires) et l'OPRI vérifient que les mesures correctives immédiates ont bien été prises par l'exploitant ainsi que toutes les dispositions nécessaires pour éviter le renouvellement d'incidents semblables. En outre, les événements les plus significatifs et classés de niveau 1 ou plus sur l'échelle internationale des événements nucléaires (INES) donnent lieu à un communiqué accessible par minitel (36 14 code MAGNUC, 0,37 F/min). Ainsi, pour l'année 1999, 22 écarts de niveau 0 et 7 anomalies de niveau 1 ont été signalés avec aucun événement de niveau supérieur.

La connaissance des incidents, quels que soient leur gravité et leur traitement, est un élément fondamental du contrôle en matière de sûreté nucléaire, en particulier par la richesse des enseignements qui peuvent être tirés.

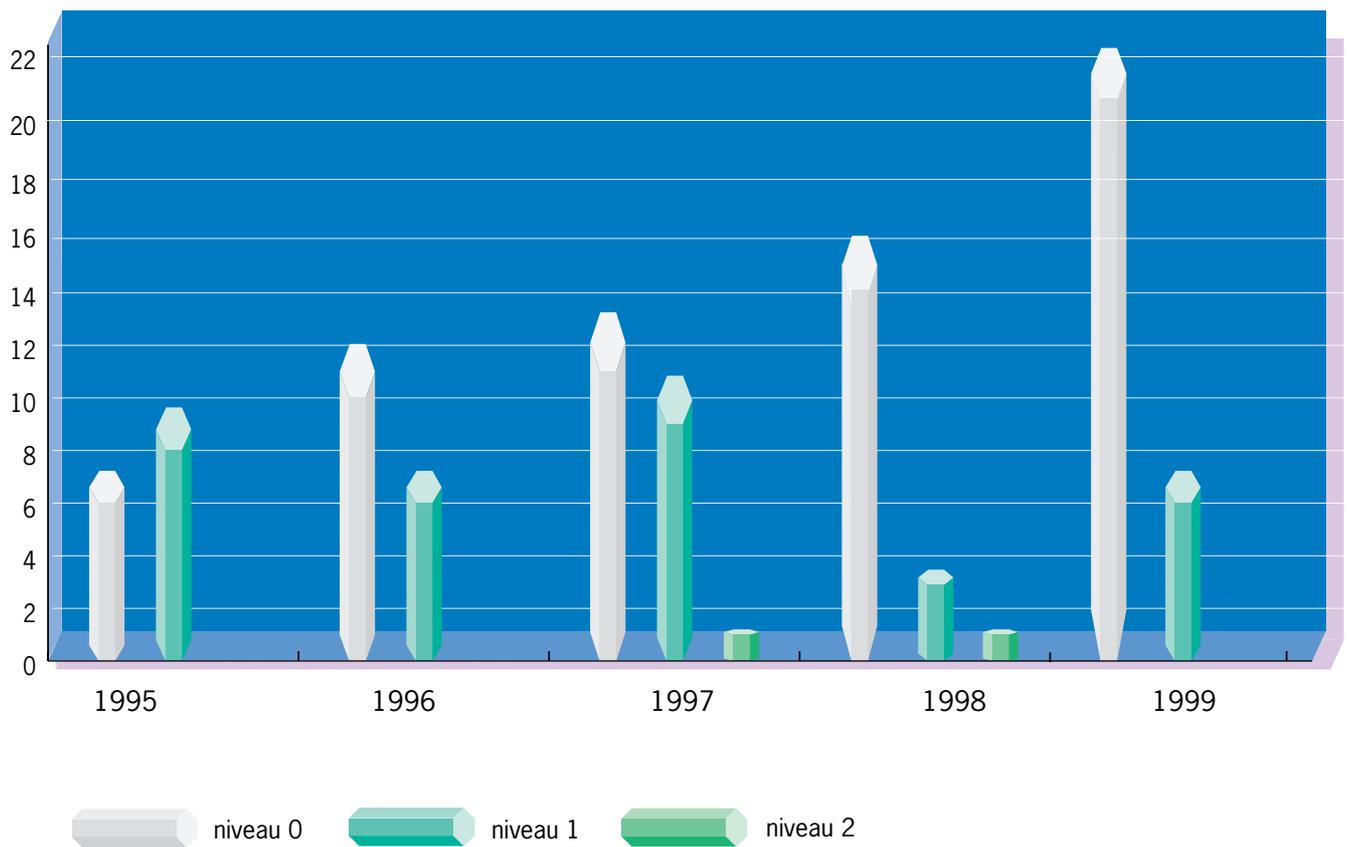
Echelle internationale des événements nucléaires (INES)



*Etablie à l'attention du public,
l'Echelle Internationale des Evénements Nucléaires (INES) permet de connaître
rapidement le niveau de gravité d'un incident ou d'un accident.*

Suivi des incidents, site de Cadarache :

Nombre d'incidents





Les exploitations de carrières

Les matériaux extraits dans la région

Au 31 décembre 1999, on compte dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 240 exploitations de carrières réparties dans tous les départements pour une production totale sur 1999 d'environ 30 millions de tonnes.

Les matériaux sont en majorité des granulats d'origine alluvionnaire ou de roche massive. Les granulats sont exploités près de leurs lieux de consommation car compte tenu de la faible valeur marchande du matériau, le prix de revient est multiplié par 2 au delà de 50km. Leurs principales utilisations sont la fabrication de bétons et des dérivés (agglomérés, poutrelles,...) pour la construction de bâtiments, la réalisation, le confortement ou l'entretien des routes. Les granulats produits dans la région ne sont pas utilisables pour les ballasts de chemin de fer.

Plus de 150 exploitations de carrières en activité dans la région sont consacrées à la production de granulats. Celle-ci se stabilise depuis quelques années autour de 21 millions de tonnes.

A côté de ces utilisations traditionnelles, certains minéraux connaissent des applications industrielles et donnent à notre région une place importante pour la fabrication de chaux, la préparation de plâtre et de dérivés du gypse, la fourniture de calcaires blancs pour charge ainsi que de sables siliceux pour la céramique industrielle.

Une vingtaine d'exploitations de carrières sont associées à des activités industrielles comme par exemple :

- l'exploitation de gypse de Mazan (Vaucluse) qui sert à la fabrication des plâtres,
- l'exploitation des calcaires du massif de la Nerthe à Châteauneuf les Martigues (Bouches-du-Rhône) pour la fabrication de chaux à destination des aciéries, et de l'industrie chimique autour de l'Etang de Berre,
- l'exploitation de sable siliceux sur les communes de Bédoin et Crillon le Brave dans le Vaucluse destiné à la production de verre et de céramique industrielle,
- l'exploitation de marnes et de calcaires de la vallée du Paillon, dans les Alpes - Maritimes pour la fabrication de ciments.
- l'exploitation d'argiles (attapulgite-smectite) sur la commune de Mormoiron (84) entrant dans la fabrication des médicaments.

Enfin, des installations artisanales de pierres de taille se sont développées essentiellement dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône (pierres des Baux de Provence).



Les exploitations de carrières

Carrières, environnement et aménagement du territoire

Malgré les progrès constants en matière de choix de site, de méthodes d'exploitations, de limitation des poussières, de réaménagement paysager, une activité de carrière est souvent ressentie comme une gêne par les riverains et le public.

Les principaux impacts sont liés au bruit, aux poussières, au trafic des camions, aux vibrations provoquées par les tirs de mine et à l'aspect visuel ou encore la pollution potentielle des nappes phréatiques pour les exploitations en milieu alluvionnaire.

Les matériaux sont cependant indispensables à l'activité humaine, et l'éloignement des sites de production des lieux de consommation génère des trafics supplémentaires et crée nuisances et surconsommation d'énergie et de matériaux liée à ce transport et à l'entretien des routes.

Il convient donc d'appréhender les activités des carrières tant du point de vue de l'impact environnemental que de l'aménagement du territoire ainsi que de la gestion de la ressource.

Les garanties financières, les schémas des carrières et les remises en état des anciens sites abandonnés sont autant de moyens de mieux prendre en compte et concilier ces enjeux.

Depuis 2 ans, la DRIRE a concentré son activité sur la mise en place des garanties financières, cela a permis notamment de fermer et de remettre en état de nombreuses exploitations. Des préconisations en matière de réaménagement coordonné des sites ont été prescrites dans des arrêtés complémentaires.

Une démarche est également engagée pour lutter contre les poussières, nuisances souvent remarquées par les riverains et les utilisateurs des réseaux routiers alentours. Ainsi, dans les Bouches-du-Rhône, des prescriptions complémentaires telles que les revêtements des pistes à l'entrée des sites, la mise en place de débourbeurs à la sortie des exploitations, l'installation de système d'aspersion fixes des pistes et le capotage des installations de traitement des matériaux et des convoyeurs ont permis d'abattre une grande partie des poussières.

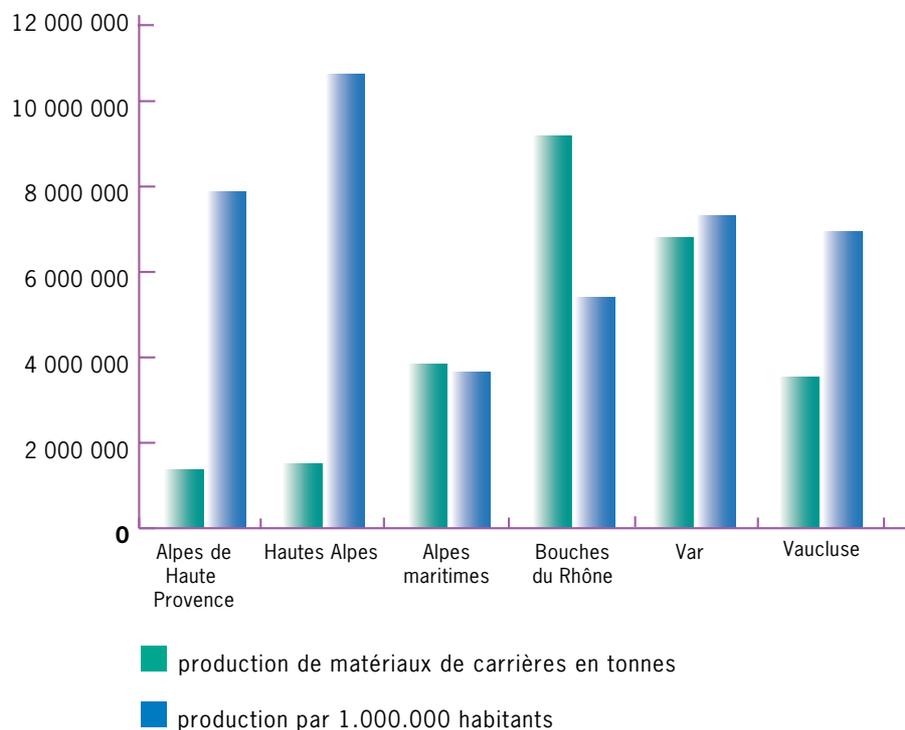
Les prescriptions complémentaires imposées par les arrêtés complémentaires ont fait l'objet de communication dans les comités de suivi regroupant, autour d'un site de carrière, les associations de quartier et de défense de l'environnement, les communes et l'administration. Ces comités ont été instaurés dans toutes les exploitations importantes de la région, ou dans celles qui présentaient des oppositions de la part des riverains.

Enfin les évolutions techniques permettent désormais de réduire les vibrations dues aux tirs de mines. L'évolution à la baisse des seuils tolérés dans les arrêtés d'autorisation intègre la diffusion de ces techniques. Les vibrations resteront cependant très dépendantes de la géologie du terrain.



Les exploitations de carrières

La production de granulats dans la région PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR



La moyenne nationale de consommation de granulats pour 1 000 000 habitants est d'environ 7 000 000 de tonnes. On constate des disproportions importantes dans les départements alpins (04 et 05) et le Vaucluse, ces écarts sont liés à 2 phénomènes :

- la construction de la branche de l'autoroute A51 entre Sisteron et la Saulce,
- la construction de résidences secondaires et de logements destinés à accueillir les touristes,
- la construction de la ligne TGV entre Marseille et Valence.



Les exploitations de carrières

Les garanties financières

Les exploitations de carrières sont depuis la loi du 4 janvier 1993 intégrées dans la liste des installations classées pour la protection de l'environnement et sont soumises aux dispositions de la loi du 19 juillet 1976.

Au 14 juin 1999, les exploitants des sites en activité ont du fournir au préfet de leur département une attestation d'un organisme ou d'une banque pour le cautionnement de la garantie financière de remise en état de l'exploitation. 155 millions de francs, tel est le montant de la totalité des sommes prescrites par arrêtés préfectoraux pour toute la région.

Cette démarche vise à obliger les exploitants à réaliser les réaménagements des sites le plus tôt possible après l'exploitation (réaménagement coordonné). En effet, en cas de défaillance de l'exploitant, la garantie financière serait actionnée par l'administration afin de financer les travaux de remise en état prévus dans l'arrêté d'autorisation.

Les schémas des carrières dans la région PACA

Instaurés par la loi du 4 janvier 1993, les modalités d'élaboration des schémas des carrières et leur contenu sont fixés par le décret du 11 juillet 1994 et la circulaire conjointe des ministères de l'Environnement et de l'Industrie du 11 janvier 1995 (cette dernière très précise donne les éléments qui doivent figurer dans le schémas et les principales orientations à retenir).

Le schéma départemental des carrières doit constituer un outil d'aide à la décision du préfet lorsque celui ci autorise les exploitations de carrières en application de la législation sur les installations classées. Ces autorisations doivent être compatibles avec les orientations et objectifs du schéma.

Le schéma est avant tout l'occasion d'une réflexion sur l'impact des carrières sur l'environnement mais aussi sur la politique des matériaux dans le département.

Il convient que les orientations de ces schémas soient compatibles avec ceux des SDAGE et SAGE. Il n'est pas opposable aux documents d'urbanisme tels que les POS.



Les exploitations de carrières

L'élaboration du schéma est confié par la commission des carrières à un comité de pilotage représentatif qui comprend au moins un représentant des administrations, des élus, des associations et des professionnels.

Les schémas des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse ont été approuvés par les préfets respectivement en 1996 et 1997.

Le schéma des Alpes-Maritimes est en cours d'approbation.

Le schéma du Var a fait l'objet de enquête publique réglementaire préalable à son approbation au mois de décembre 1999.

Les schémas des Alpes-de-Haute Provence et des Hautes Alpes sont en cours d'élaboration. Ils devront être approuvés avant juin 2001.

Les principales préconisations

Préconisations communes à tous les schémas de la région :

- utilisation rationnelle des matériaux
(réserver les matériaux nobles aux usages nobles)
- inventaire des substances alternatives à l'usage du granulat
(déchets de chantiers du BTP, laitiers d'aciéries, cendres de la centrale électrique de Gardanne...)
- préconisation en matière de remise en état des sites après exploitation
(particulièrement détaillée pour le Var),
- proposition de sites naturels à éviter pour l'implantation de nouveaux sites,
- priorité à la continuation de l'activité sur les sites existant jusqu'à épuisement des stocks.

Préconisations particulières :

- Département des Hautes-Alpes, réalisation d'études de débit solide sur les cours d'eau pour connaître le potentiel d'extraction dans les lits des rivières pour leur entretien sous forme de dragage, utilisation des matériaux qui se déposent en queue de retenue de Serre-Ponçon.
- Département de Vaucluse, le schéma comporte une carte de hiérarchisation des contraintes environnementale, il inclut également le retrait des exploitations de la Durance et une reconversion vers les roches massives. Il prend en compte le potentiel d'extraction d'entretien des canaux et du Rhône par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR).
- Département des Alpes-de-Haute Provence, les études de débit solide réalisées par la DDAF montrent qu'il n'existe pratiquement pas de possibilité de dragage des cours d'eau déjà largement exploités, ce qui impose une reconversion quasi totale vers la roche massive.



Les exploitations de carrières

Pour le département des Bouches-du-Rhône, un bilan a été réalisé après 4 ans d'approbation du document par le préfet : il fait ressortir que les exploitations alluvionnaires qui se trouvaient dans le lit de la Durance ont toutes été fermées et remplacées par des exploitations sur les terrasses ou en roche massive.

En application des orientations du schéma des carrières approuvé le 1^{er} septembre 1996, un inventaire des sites d'exploitation des anciennes carrières a été réalisé, il a permis de recenser environ 500 anciennes carrières dans les Bouches-du-Rhône.

La remise en état des anciennes carrières : une opération pilote dans les Bouches-du-Rhône.

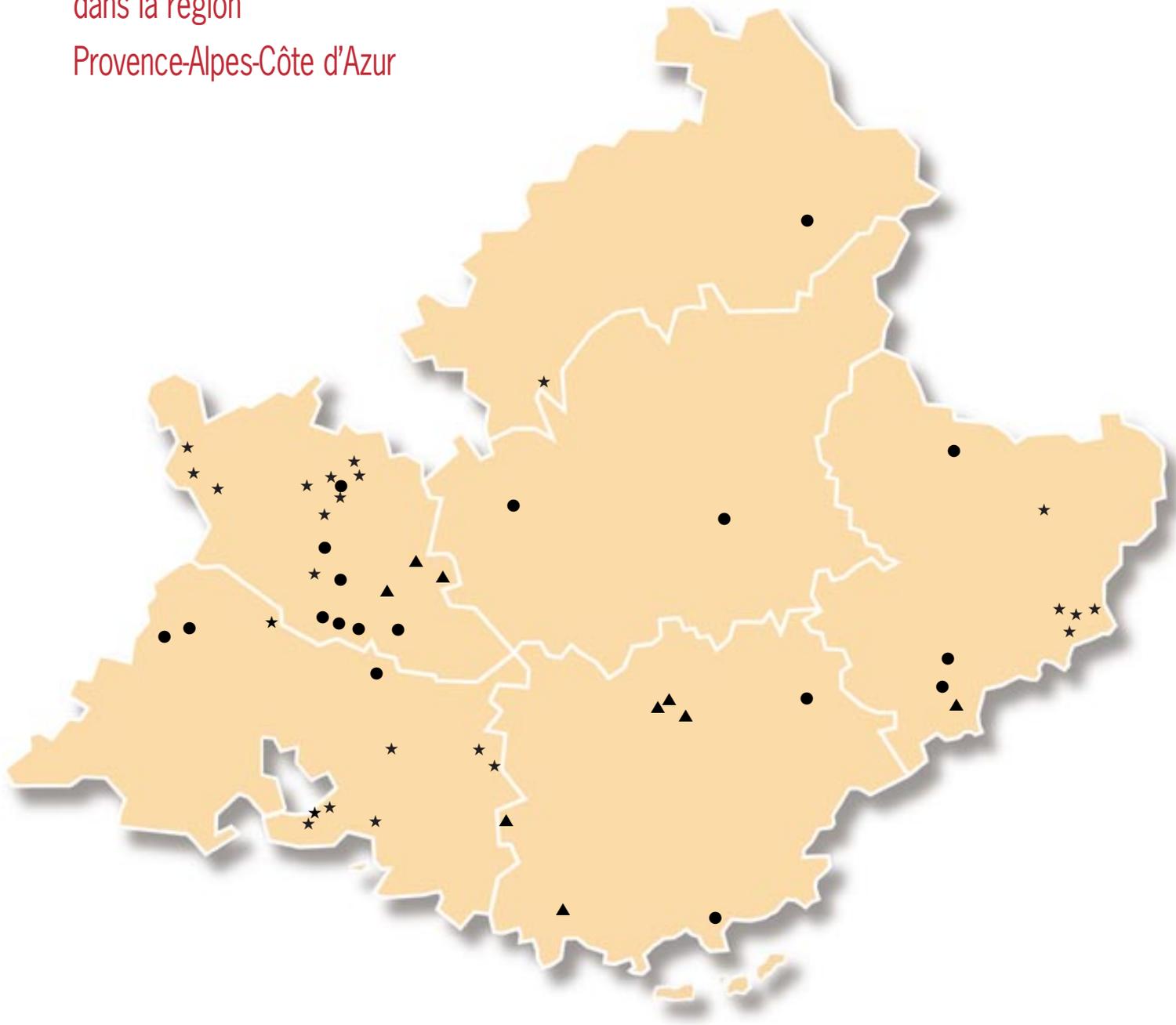
Cet inventaire a pu être mené grâce à l'analyse de photos aériennes.

Les anciens règlements en vigueur avant 1970 ne prévoyaient pour l'ouverture et la fermeture d'exploitations de carrière aucune procédure particulière sinon une déclaration auprès du maire de la commune concernée. De nombreux sites se sont donc retrouvés en fin d'exploitation sans réaménagement. Certains présentaient des risques de pollution par les déchets, un fort impact paysager, des problèmes de sécurité par rapport à la hauteur des fronts, ou des nuisances dues à une utilisation en décharge sauvage.

La ville d'Istres, en liaison avec les associations de protection de l'environnement et de quartier et les carriers locaux se sont rassemblés pour réaliser à l'automne 1997, une campagne de travaux de remise en état. Cette opération dont le coût total s'est monté à 2 millions de francs a permis de réhabiliter 20 sites sur la commune de Istres.

Aujourd'hui, des opérations similaires sont en cours sur la ville de Marseille et sur les pourtours de l'Étang de Berre.

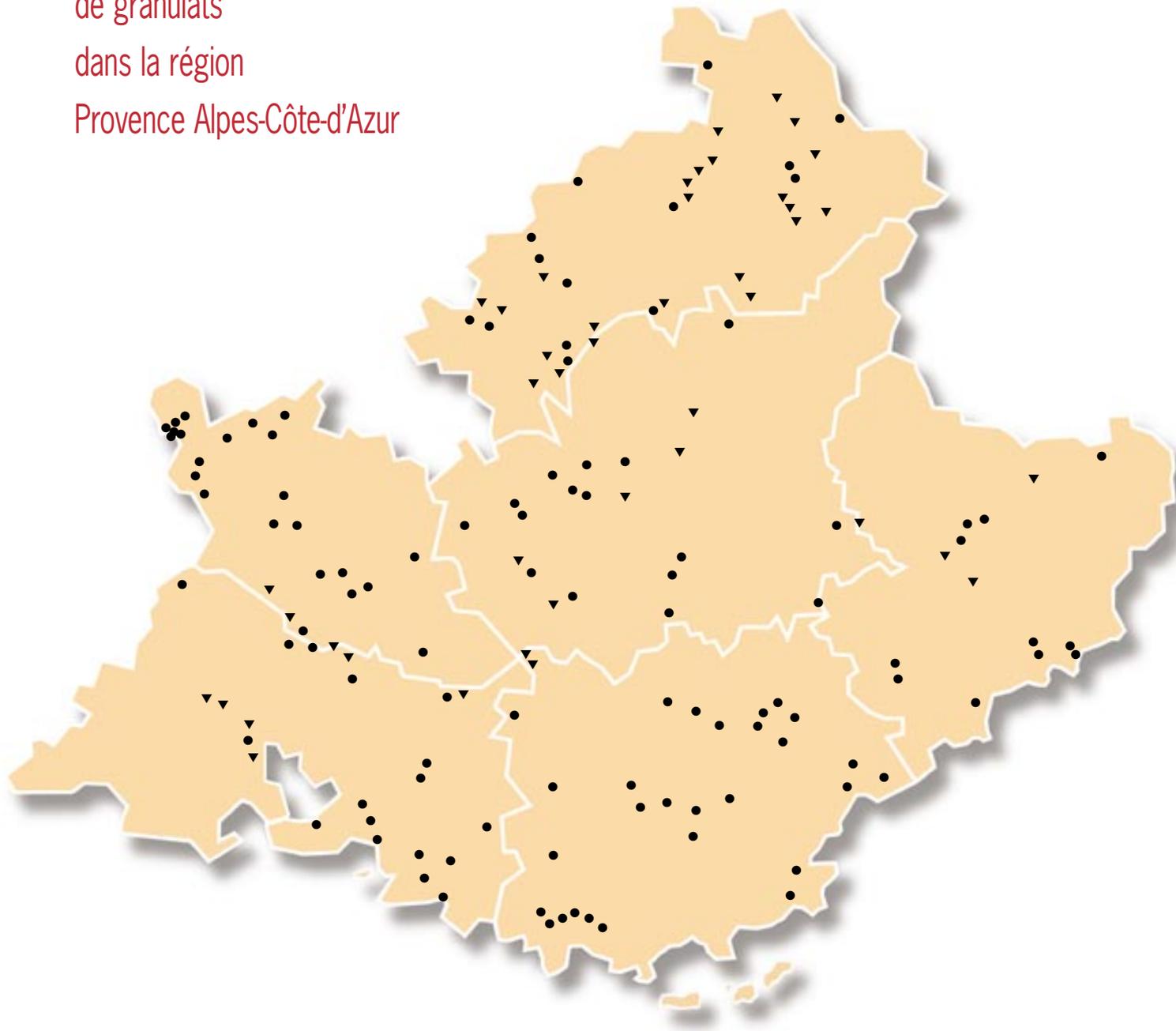
Exploitations de carrières industrielles et artisanales dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Les exploitations industrielles ou artisanales sont inégalement réparties dans la région. Elles sont implantées sur les gisements qui correspondent à des formations géologiques spécifiques.

- ★ Exploitations industrielles
- Exploitations de pierres de taille
- ▲ Exploitations artisanales

Exploitations
de granulats
dans la région
Provence Alpes-Côte-d'Azur



Les exploitations de granulats sont également réparties sur le territoire, elles répondent à des besoins de proximité.

- ▼ Exploitations alluvionnaires
- Exploitations de roches massives



Les activités de contrôle de la DRIRE dans le domaine de l'environnement

La Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche, et de l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur est chargée de mettre en oeuvre, sous l'autorité des Préfets de Région et de Départements, tout ou partie des politiques des Ministères chargés de l'Industrie, de l'Environnement, des Transports, du Travail, de la Recherche et de la Technologie.

Sa vocation est de contribuer au développement d'une industrie performante, propre et sûre.

En matière d'environnement industriel, ses missions sont les suivantes :

- Instruction des dossiers d'autorisation et d'installations industrielles classées pour la protection de l'environnement, dans le cadre de la loi du 19 juillet 1976 ;
- Contrôle réglementaire des installations avec des visites ciblées, notamment pour les installations prioritaires ;
- Coordination et animation des travaux du Secrétariat Permanent pour les Problèmes de Pollution Industrielle (SPPPI) ;
- Animation du Centre d'Information du Public sur la Prévention des Risques et l'Environnement, le Cyprès qui est une association réunissant l'Etat, des élus, des industriels, des écologistes et des scientifiques ;
- La DRIRE assure le secrétariat général des réseaux de surveillance de la qualité de l'air : Airfobep, Airmaraix, et Qualitair 06.
- Accompagnement et suivi de la mise en oeuvre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996, en particulier le suivi du Plan Régional de la Qualité de l'Air et l'élaboration de mesures d'urgence en cas de pointes de pollution.

Statistiques installations classées

Installations Classées contrôlées par la DRIRE	1995	1996	1997	1998	1999
Nombre	1393	1413	1416	1483	1383
dont carrières	318	313	293	269	249
dont principaux Ets de traitement et d'élimination des déchets	44	48	53	70	62
dont Seveso	44	45	40	40	39

Arrêtés Préfectoraux	1995	1996	1997	1998	1999
Arrêté d'autorisation	91	151	128	84	90
dont régularisation	13	15	16	22	21
Arrêtés de refus	6	5	5	0	0
Arrêtés de changement d'exploitant	22	18	12	14	2
Arrêtés complémentaires	123	166	152	246	320

Sanctions

Sanctions administratives	1995	1996	1997	1998	1999
AP de mise en demeure	44	75	107	96	114
AP de consignation de somme	2	8	7	11	15
AP de travaux d'office	1	2	5	2	0
AP suspension d'activité	3	5	2	13	9
AP suppression ou fermeture	/	7	/	9	1
Apposition de scellés	/	/	/	2	0

Sanctions pénales	1995	1996	1997	1998	1999
Nombre de PV dressés dans l'année	22	39	44	56	49
dont PV constatant des délits	10	22	33	39	35

Moyens

Inspecteurs des ICPE	1995	1996	1997	1998	1999
Nombre	51	51,9	51,9	51	53
Nombre en équivalent temps plein	28,4	29,9	29,9	25,5	32,3

Annexes

- Principales entreprises rejetant des polluants en milieu aqueux
- Principales entreprises rejetant des polluants dans l'air
- Principales entreprises productrices de déchets industriels spéciaux en 1999
- Recensement des sites et sols pollués

Principales entreprises rejetant des polluants en milieu aqueux - (suite)

(base : autosurveillance)

ENTREPRISES	DPT.	COMMUNES	Flux en kg / jour							
			DCO	MES	PHOS-PHORE	AZOTE	HYDRO-CARBURES	PHENOLS	BENZENE	TOLUENE
PARFUMEURS										
CHARABOT	06	GRASSE	73,4	6,3			0,25			
GRASSOISE DE PARFUMERIE	06	GRASSE	2,0							
LABORATOIRE MONIQUE REMY	06	GRASSE	0,7	0,1						
MANE ET FILS	06	LE BAR SUR LOUP	83,2	9,6			0,3			
ORGASYNTH	06	GRASSE	42,1	5,6						
PAYAN ET BERTRAND	06	GRASSE	5,1	1,0						
ROBERTET	06	GRASSE	42,1	3,8			0,03			
RAFFINAGE										
BP LAVERA SNC	13	MARTIGUES	516,1	93,2		176,0	76,4	1,7		
S.B.R. (SHELL RAFFINERIE)	13	BERRE L'ETANG	418,5	142,4		52,8	10,9	0,2		
ESSO SAF	13	FOS SUR MER	475,0	167,0		59,0	3,6	0,7		
TOTAL RD	13	CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	483,3	137,8			33,7	0,4		
SIDERURGIE										
ASCOMETAL	13	FOS SUR MER	115,8	92,4			2,4			
SOLLAC	13	FOS SUR MER	596,8	151,9		411,0	21,1	0,4		
TEXTILE										
GELLIS INDUSTRIES	13	AUBAGNE	88,1	8,4	6,1					
TRAITEMENT DE SURFACE										
TOURNAIRE	06	GRASSE	3,8	1,7						
EUROCOPTER	13	MARIGNANE	21,9	6,7			2,4			
LEGRE MANTE	13	MARSEILLE	610,8	470,8						
PLM	13	LA CIOTAT	147,0	14,3						
PROTEC METAUX D'ARENC	13	MARSEILLE	0,9	0,2						
ST MICROELECTRONICS	13	ROUSSET	38,2	6,7	0,03	3,3	0,4			
INTEXALU S.A.	83	PUGET SUR ARGENS	12,0	9,4			0,02			
NORAL S.A..	83	LA SEYNE SUR MER	1,2	0,03						
TRAITEMENT DES MINERAIS										
ALUMINIUM PECHINEY	13	GARDANNE		635 000,0						
SEPR	84	LE PONTET	518,8	620,0			6,8			

Principales entreprises rejetant des polluants dans l'air - (base : TGAP 1999)

ENTREPRISES	DEPT.	COMMUNES	Emissions (tonnes/an)		
			COMPOSES SOUFRES	COMPOSES AZOTES	COV
AGRO-ALIMENTAIRE					
BRASSERIES HEINEKEN	13	MARSEILLE	0	7	0
NESTLE FRANCE	13	MARSEILLE	1	60	0
S.K.W. BIOSYSTEMS	84	L'ISLE SUR LA SORGUE	0	19	0
S.C.A.T.V	84	CAMARET/AIGUES	0	26	0
CENTRALES THERMIQUES					
COMETHERM	06	NICE	0	8	0
EDF PONTEAU	13	MARTIGUES	3686	1588	26
ASSISTANCE PUBL.TIMONE	13	MARSEILLE	1	12	0
ASSISTANCE PUBL. HOP. NORD	13	MARSEILLE	131	45	0
SETCM	13	MEYREUIL	12147	4084	4
SOMEDITH	13	MARSEILLE	381	143	0
GARDANNAISE COGENERATION	13	GARDANNE	0	201	0
CHIMIE					
S.N.P.E.	84	SORGUES	94	792	183
CABOT FRANCE	13	BERRE L'ETANG	1618	309	0
SANOFI	04	SISTERON	0	8	1057
ALBEMARLE	13	PORT DE BOUC	0	0	626
CHIMIE LOURDE-PETROCHIMIE					
SHELL CHIMIE (UCA + UCB)	13	BERRE L'ETANG	11303	1 956	4 164
LYONDELL CHIMIE	13	FOS SUR MER	0	202	517
ATOFINA	04	SAINT AUBAN	1 267	431	2464
NAPHTACHIMIE	13	MARTIGUES	7469	2187	371
ATOFINA	13	LAVERA	0	46	2484
ATOFINA	13	FOS SUR MER	0	209	188
ELENAC	13	FOS SUR MER	68	5	259
B.P. CHEMICALS	13	MARTIGUES	0	0	589
ATOFINA	13	MARSEILLE	38	183	396
NUCLEAIRE					
CEA CADARACHE	13	CADARACHE	6	18	0
PAPETERIE					
DANISCO FLEXIBLE	84	AVIGNON	0	0	405
PAPETERIES DE MALAUCENE	84	MALAUCENE	115	22	1 394
CELLURHÔNE TARASCON	13	TARASCON	305	387	0
PAPETERIES ETIENNE	13	ARLES	1	55	48
ALFA D'AVIGNON	84	LE PONTET	0	8	0
RAFFINERIE					
ESSO	13	FOS SUR MER	6 400	900	544
LBC MARSEILLE-FOS (ex MAVRAC)	13	MARTIGUES	0	0	230
TOTAL LA MEDE	13	CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	13 722	1 900	844
DEPOTS PETROLIERS DE FOS	13	FOS SUR MER	0	0	174
S.B.R. (SHELL RAFFINERIE)	13	BERRE L'ETANG	14 126	1 216	549
B.P. FRANCE	13	MARTIGUES	21 150	1 810	1 664
SIDERURGIE					
ASCOMETAL	13	FOS SUR MER	0	127	75
SOLLAC	13	FOS SUR MER	11 254	7 086	249
TRAITEMENT DE SURFACE					
EUROCOPTER	13	MARIGNANE	42	17	0
TRAITEMENT DES MINERAIS					
LAFARGE CEMENTS LA MALLE	13	LA MALLE	673	1 469	62
LAFARGE CONTES	06	CONTES	79	422	6
METALEUROP	13	MARSEILLE	1 486	0	0
CIFC FOS/MER	13	FOS SUR MER	0	154	27
LAFARGE ALUMINATES	13	FOS SUR MER	1224	640	4
LAFARGE PLATRES MAZAN	84	MAZAN	108	37	0
CHAUX DE LA TOUR	13	ENSUES LA REDONNE	4	32	0
LAFARGE PLATRES	84	CARPENTRAS	310	51	0
CHAUX DE PROVENCE	13	CHÂTEAUNEUF	4	14	2
VICAT	06	GRAVE DE PEILLE	299	1172	15
ALUMINIUM PECH.	13	GARDANNE	1337	406	0
USINES D'INCINÉRATION D'ORDURES MÉNAGÈRES					
SILIM	13	ARLES	46	58	5
NOVERGIE	84	VEDENE	25	291	39
DISTRICT COMTAT	84	LORIOU	43	58	0
C.N.I.M.	06	ANTIBES	2	316	1
SONITHERM	06	NICE	11	430	2
CCUAT	83	TOULON	13	621	52

Principales entreprises productrices de déchets industriels spéciaux en 1999 (>500t/an)

ENTREPRISES	DPT.	COMMUNES	Quantités produites par filières d'élimination (en tonnes/an)					TOTAL
			DC1	IE	IS	PC	PCV	
CHIMIE								
PROVALIS	13	MARSEILLE		3084		2		3086
BP AMOCO	13	MARTIGUES	27	3696		12	431	4166
ELIAPHARM GLAXO WELLCOME	06	VALBONNE		3142		10	1	3153
ALBEMARLE	13	PORT DE BOUC		4424		335		4758
INSPEC CHIMIE FINE	06	GILETTE	21	1061		47	23	1153
SANOFI SYNTHELABO	04	SISTERON		8424			240	8663
SNPE - SORGUES	84	SORGUES		4830	52			4883
CHIMIE LOURDE-PETROCHIMIE								
ATOFINA FOS	13	FOS SUR MER	68	618	7275	8		7969
ATOFINA LAVERA	13	MARTIGUES	262	1640	2536		62	4500
ATOFINA MARSEILLE	13	MARSEILLE	397	2104	2,887	13		2516
ATOFINA ST AUBAN	04	SAINT AUBAN	219	1516	23645		24	25404
LYONDELL	13	FOS SUR MER	59	3019	17752	1	1	20832
NAPHTACHIMIE	13	MARTIGUES	81	1440	9,76	1	602	2134
SHELL CHIMIE	13	BERRE L'ETANG	407	6272				6679
PARFUMEURS								
CHARABOT	06	GRASSE		700		1553	141	2394
ORGASYNTH INDUSTRIES	06	GRASSE		2724		2193	1	4918
SGP SELIN	06	GRASSE		1		841		842
SKW GRASSE	06	GRASSE		807		403	67	1277
RAFFINERIE								
BP LAVERA SNC	13	MARTIGUES		280		575	126	981
ESSO RAFFINAGE SAF	13	FOS SUR MER	98	279			1303	1680
Société Berroise de Raffinage	13	BERRE L'ETANG	49	716	910			1675
TOTAL RD-RAF de Provence	13	CHATEAUNEUF LES MARTIGUES	40	1432				1472
SIDERURGIE								
ASCOMETAL	13	FOS SUR MER	12516	6				12522
SOLLAC FOS	13	FOS SUR MER	13864	403			569	14836
TRAITEMENT DE SURFACE								
EUROCOPTER	13	MARIGNANE	22	938		251	66	1276
INTEXALU SA	83	PUGET SUR ARGENS	89				1618	1707
TRAITEMENT DES DÉCHETS								
CHARROT	13	LES PENNES MIRABEAU		100		3972		4072
SCORI LA MEDE	13	CHATEAUNEUF		1506				1506
TERRES DE DEPOLLUTION RP AGRO (Usine d'incinération de DIS)	13	ROUSSET	514					514
SOLAMAT MEREX FOS	13	FOS SUR MER	15014					15014
SOLAMAT MEREX ROGNAC	13	ROGNAC	7110					7110
UIOM (Usine d'incinération d'ordures ménagères)								
CCUAT	83	TOULON	9931					9931
SILIM	13	ARLES	713					713
SIRTEMEU	83	TOULON	2610					2610
CNIM ANTIBES	06	ANTIBES	5650					5650
NOVERGIE	84	VEDENE	5935					5935
SONITHERM	06	NICE	6461					6461

DC1 : décharge de classe 1

IE : incinération avec récupération d'énergie

IS : incinération sans récupération d'énergie

PC : traitement physico-chimique pour destruction

PCV : traitement physico-chimique pour valorisation

Recensement des sites et sols pollués : situation au 1^{er} semestre 2000

LOCALISATION	RESPONSABLES	TYPES DE POLLUANTS IDENTIFIÉS	SITUATION ACTUELLE
Alpes-de-Haute Provence 04			
Château Arnoux Saint-Auban	Atofina	rebut de fabrication de pesticides présence de HCH - Dépôt souterrain	travaux réalisés
Saint Auban	Atofina	démantèlement d'un ancien atelier - Hexachlorocyclohexane (HCH)	travaux réalisés
Ste Tulle	Cisud- Mis en liquidation judiciaire	déchets de l'activité de traitement de surface bains, produits divers	travaux réalisés
Digne	GdF	résidus d'ancienne usine à gaz	en cours d'étude et de travaux
Hautes Alpes 05			
L'Argentière La Bessée	Aluminium Pechiney	résidus de l'électrolyse de l'alumine - crassier - présence de fluor	travaux achevés
Château Ville Vieille Col du Peas	Terrains communaux	ancienne exploitation de mine amiantifère	études réalisées
Alpes-Maritimes 06			
La Trinité	Gerland	résidus d'ancienne usine de distillation brais, goudrons, HAP	travaux finis
DRAP Z.I.	Responsable non identifié	terres souillées par PCB	travaux finis
Nice	Sogare - Mis en liquidation judiciaire	déchets d'ancien atelier de traitement de surface bains et boues chromiques, acides, solvants	en cours d'étude et de travaux
Contes	L.P.A. - Mis en liquidation judiciaire	déchet d'ancien atelier de traitement de surface, acides bases, produits cyanurés	travaux en voie d'achèvement
La Trinité	Récup-Métaux	présence de résidus hydrocarbonés sur un ancien dépôt de ferrailles	en cours d'étude
Villefranche	Gaz de France	résidus ancienne usine à gaz - HAP	en cours d'étude et de travaux
Var - 83			
Barjols	propriétaire privé	déchets d'ancienne tannerie	en cours d'étude et de travaux
La Motte	Orchidis Brenntag	nappe contaminée par fuite d'un dépôt de produits chimiques, white spirit	travaux achevés
La Seyne sur mer	S.A. d'économie mixte, Marepolis	dépôts d'ancien chantier naval, hydrocarbures, PCB	travaux finis
Tanneron Fontsaute	Secme	résidus de lavage de minerai et d'extraction de fluorine - site minier	travaux achevés
La Seyne sur Mer	Total	résidus d'ancien dépôt pétrolier, hydrocarbures	travaux achevés
LaSeynesurMer	Raffinerie du Midi	résidus d'ancien dépôt pétrolier, hydrocarbures	en cours d'étude et/ou de travaux
Vaucluse - 84			
Le Pontet	Sud Fertilisant	déchets d'ancienne usine d'engrais, phosphates, sulfates, métaux lourds, Site de l'usine et décharge séparée	travaux en voie d'achèvement
Le Pontet Réalpanier	Reno	déchets d'ancienne usine d'engrais, phosphates, sulfates, métaux lourds	en cours d'étude et/ou de travaux

Recensement des sites et sols pollués

LOCALISATION	RESPONSABLES	TYPES DE POLLUANTS IDENTIFIÉS	SITUATION FIN 1997
Bouches-du-Rhône - 13			
Aix en Provence	Gaz de France	résidus ancienne usine à gaz, goudrons, HAP	travaux finis
Aubagne	Couleurs Paris	résidus d'ancienne usine de pigments et peintures perchloréthylène, métaux lourds	travaux finis
Ensues-la-Redonne	indéterminé	ancien dépôt de résidus organiques de décantation	en cours d'étude et/ou de travaux
Istres Rassuen	Hydro-Agri	résidus d'ancienne usine d'engrais pyrites, métaux lourds	travaux finis
Marseille	Alusuisse Lonza	résidus d'ancienne usine de fabrication d'alumine scories, boues rouges - crassier	travaux finis
Marseille l'Estaque	Atofina	déchets d'ancienne usine de produits chimiques, pyrites, résidus organiques, métaux lourds	en cours d'étude et/ou de travaux
Marseille l'Estaque	Métaleurop	déchets d'ancienne usine de traitement de minerai, scories, arsenic, métaux lourds	en cours d'étude et/ou travaux
Marseille	Joseph Lassailly	résidus d'ancienne usine de distillation goudrons, HAP, phénols	travaux finis
Marseille	Blancs de Zinc et de la Méditerranée	résidus d'ancienne usine de fabrique de pigments zinc, métaux lourds	en cours d'étude et/ou de travaux
Marseille	Site Européen de soufre Industriel	matériaux souillés de produits inorganiques	travaux finis
Martigues Lavéra	Mavrac	contamination localisée du sous-sol par dépôt de produits chimiques, phénols	travaux achevés
Port St Louis du Rhône	Sté Chimique de Gerland	résidus d'ancienne usine de distillation de goudrons - HAP Hydrocarbures	travaux finis
Vitrolles Griffon	Alusuisse Lonza	résidus d'ancienne usine de fabrication d'alumine scories, boues rouges	travaux achevés
Vitrolles-	Epareb-Sodega	déchets liquides de traitement de surface bains et boues, cadmium, chrome	travaux finis
Septèmes	Duclos/Gestion	résidus d'ancienne usine d'engrais et produits chimiques, métaux lourds	en cours d'étude et/ou de travaux
Marseille	Huilerie Massilia	résidus d'ancienne huilerie, Fonds de cuves, graisse, huiles déclassées	travaux finis
La Penne sur Huveaune	Cofidep Euridep	résidus d'ancienne usine de peintures solvants, HC	travaux finis
Saint Martin de Crau	Manurhin	démantèlement d'une usine de pyrotechnie - métaux lourds	travaux finis
Salon de Provence	Gaz de France	résidus ancienne usine à gaz, goudrons, HAP	travaux finis
Eyguières	Chryso	résidus de mélange huileux sols pollués par hydrocarbures	travaux finis
Marseille	Lègre-Mante	résidus d'activités chimiques - Métaux lourds	en cours d'étude et/ou de travaux
Septèmes Vallon du Maire	RP Rorer	localisation ancienne fabrique de produits chimiques - composés minéraux	en cours d'étude et/ou de travaux
Septèmes Vallon du Maire	Polyols SPCA	ancienne fabrique de soude et d'acides sulfuriques composés minéraux et pyrites	en cours d'étude et/ou de travaux
Septèmes	Soredem	dépôt d'anciennes pyrites et ruines d'une ancienne fabrique	en cours d'étude et/ou de travaux
Peynier	RP Agro	résidus d'anciennes usines de produits Phytosanitaires composés minéraux et principes actifs	travaux en voie d'achèvement
Marseille l'escalette	S.M.C.I.	résidus d'une ancienne fonderie de plomb	en cours d'étude et/ou de travaux
Port de Bouc	Eternit	résidus et dépôt d'ancienne usine de fabrication d'amiante-ciment	en cours d'étude et/ou de travaux
Istres-Rassuen	Salins du Midi	dépôts externes à ancienne usine d'engrais	en cours d'étude et/ou de travaux